

CHARTRE DE DEONTOLOGIE DU FORMATEUR

IF COACHING s'engage à :

1. Offrir des conditions d'accueil et d'information adaptées
2. Proposer un programme adapté aux besoins et profils des stagiaires
3. Etre à l'écoute des stagiaires tout au long de leur parcours
4. Respecter les modalités établies avec le financeur

IF COACHING s'engage à présenter une offre claire pour les parties prenantes. L'ensemble du programme, sa méthodologie, son organisation, sa durée, les moyens mis en œuvre, son coût, ses objectifs, et l'ensemble des modalités sont communiqués après la réalisation de l'entretien préalable.

IF COACHING s'engage à mettre en œuvre :

- Compétences professionnelles

Les formateurs IF COACHING sont des professionnels de leur champ d'intervention. Ils possèdent un niveau d'expertise et de connaissance du fait de leur parcours professionnel.

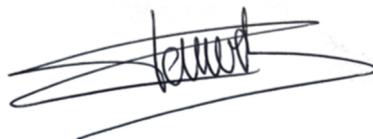
- Environnement de travail

Les formateurs IF COACHING proposent un environnement sécurisé et adapté pour répondre aux besoins des stagiaires. Les exigences sanitaires sont parfaitement respectées.

- Intégrité

Les formateurs IF COACHING sont garants de la confidentialité des échanges. Aucune information n'est divulguée, sauf accord écrit de la part du stagiaire. Les formateurs IF COACHING agissent dans un cadre strictement légal. Ils s'engagent à ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Cette charte de déontologie du bilan de compétences est signée par la fondatrice de IF COACHING, Isabelle FAUVET, occupant également les fonctions de responsable pédagogique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Fauvet', enclosed within a large, stylized, hand-drawn signature line.